

# CLASSEMENTS RESTRUCTURING (JANVIER 2014 - JANVIER 2015)

## Classement des cabinets d'avocats en **procédures collectives** (sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires)

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Bredin Prat</b>	Nicolas Laurent, Olivier Puech
<b>Bremond &amp; Associés</b>	Guilhem Bremond, Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Philippe Dubois, Jacques Henrot †, Matthieu Barthélémy, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
<b>Gide Loyrette Nouel</b>	Gabriel Sonier, Caroline Texier
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
<b>Linklaters</b>	Aymar de Mauléon de Bruyères
<b>Santoni &amp; Associés en partenariat avec Allen &amp; Overy</b>	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure
<b>Veil Jourde</b>	Georges Jourde, Pierre-François Veil, Bertrand Chauchat, Nassim Ghalimi, Yankel Bensoussan
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Alexandra Bigot

★★★★	
<b>Ashurst</b>	Jean-Pierre Farges, Pierre-Emmanuel Fender
<b>Clifford Chance</b>	Reinhard Dammann
<b>Dethomas Peltier Kopf Juvigny</b>	François Kopf
<b>DLA Piper</b>	Pierre-Alain Bouhenic, Noam Ankri, David Chijner
<b>Hogan Lovells</b>	Cécile Dupoux
<b>Orrick Rambaud Martel</b>	Saam Golshani, Diane de Moüy, Alexis Marraud des Grottes, Hervé Kensicher, Jean-Pierre Martel, Amaury de Feydeau
<b>PLM Avocats</b>	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
<b>Poulain &amp; Associés</b>	Jean-Paul Poulain, Jean-Charles Barbaud, Edouard Bloch
<b>Racine</b>	Laurent Jourdan, Barna Evva, Emmanuel Laverrière, Antoine Diesbecq
<b>Théron &amp; Associés</b>	Christophe Théron

★★★	
<b>Altana</b>	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
<b>Brunswick Société d'Avocats</b>	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
<b>Dentons</b>	Nicolas Theys
<b>DS Avocats</b>	Martine Zervudacki- Farnier, Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia
<b>Fieldfisher</b>	Bruno Paccioni
<b>FTPA</b>	Serge-Antoine Tchekhoff, Edouard Fabre, Rajeev Sharma Fokeer, Robert Corcos, Bruno Robin, Coralie Oger
<b>Fuchs Cohana Reboul &amp; Associés</b>	Timothee Gagnepain
<b>Paul Hastings</b>	Lionel Spizzichino
<b>SEH Legal</b>	Sandra Esquiva-Hesse, Jérôme Barbier
<b>Simon Associés</b>	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun

★★	
<b>Aramis</b>	Nicolas Morelli
<b>August &amp; Debouzy</b>	Pierre-Charles Ranouil, David Malamed, Marie Danis, Laurent Cotret
<b>Blowin Avocats</b>	Bertrand Biette, Laid Estelle Laurent
<b>CMS Bureau Francis Lefebvre</b>	Alexandre Bastos, Daniel Carton
<b>Cornet Vincent Ségurel</b>	Jean-François Puget, Alexandre Cornet, Thomas Deschryver, Sébastien Harel
<b>Gibson Dunn</b>	Benoît Fleury, Jean-Philippe Robé, Bernard Grinspan
<b>Granrut</b>	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher
<b>JeantetAssociés</b>	Nicolas Partouche, Thierry Brun, Yvon Dréano, Vincent Netter, Paul Cocchiello, Anne Toupenay-Schueller
<b>Jones Day</b>	Laurent Assaya
<b>Kramer Levin</b>	Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin
<b>Lamy Lexel</b>	Edouard Bertrand
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Hervé Diogo Amengual
<b>Pinsent Masons</b>	Pierre Forget, Pierre François
<b>Renaud Thominette Vignaud &amp; Reeve</b>	Jason Reeve
<b>RFB Associés</b>	Karim Bent-Mohamed, Antoine Raccat, Driss Falih
<b>Shearman &amp; Sterling</b>	Pierre-Nicolas Ferrand
<b>White &amp; Case</b>	Céline Domenget-Morin, Philippe Métais

★	
<b>Axten</b>	Lionel Hanachowicz, Annie David
<b>AyacheSalama</b>	Denis Salama
<b>Bersay Associés</b>	Yves Ardaillou, Frédéric Flatrès
<b>Claisse &amp; Associés</b>	Ludovic Landivaux
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Ludovic Dorès, Jean-Marc Coblence
<b>Eversheds</b>	Antoine Martin, Rémi Kleiman, Sophie Perus
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Bruno Basuyaux, Régis Oréal, Clément Dupoirier
<b>Latournerie Wolfrom &amp; Associés</b>	Julien de Michele, Chantal Cordier-Vasseur
<b>Lexcase</b>	Amaury Dumas-Marze, Guillaume Pierson
<b>Marvell</b>	Philippe Berteaux
<b>Mayer Brown</b>	Jean-Philippe Lambert, Xavier Jaspas, Laurent Borey, Benjamin Homo, Erwan Heurtel, Patrick Teboul, Thomas Philippe
<b>Nabarro &amp; Hinge</b>	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, David Lussigny
<b>Nova Partners</b>	Stéphanie Rousset Rouvière
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Laurent Marville
<b>Sekri Valentin Zerrouk</b>	Jean-Marie Valentin, Sylvain Paillotin
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jean-Yves Marquet, Thierry Gontard
<b>Taylor Wessing</b>	Benoît Goulesque-Monaux, Alfred Fink

Les cabinets ayant une pratique reconnue en procédures collectives mais **n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires** (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Advocacy 4	Fauvet La Giraudière & Associés	Reed Smith
Archers	Fidal	Saint Louis Avocats
Baker & McKenzie	Heenan Paris	Schultze & Braun
Cabinet Sonier Lavrilleux	Kuntz & Associés	Soulier
Cahn Avocats	Landwell & Associés	Tessler Avocats
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Norton Rose Fulbright	UGGC Avocats
De Gaulle Fleurance & Associés	Pardo Boulanger & Associés	Vaughan Avocats
Enthoven Girard	Ravet & Associés	Watson Farley & Williams

## Classement des cabinets d'avocats en **prévention des difficultés et en renégociation de dette**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>Ashurst</b>	Jean-Pierre Farges, Laurent Mabilat, Bertrand Delaunay, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender, Diane Sénéchal, Stéphanie Corbière, Yann Gozal
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Philippe Dubois, Jacques Henrot †, Matthieu Barthélémy, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
<b>Linklaters</b>	Aymar de Mauléon de Bruyères
<b>Santoni &amp; Associés</b> en partenariat avec <b>Allen &amp; Overy</b>	Marc Santoni, Rod Cork, Bérangère Rivals, Lionel Lamoure
<b>Weil Gotshal &amp; Manges</b>	Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit
<b>Willkie Farr &amp; Gallagher</b>	Alexandra Bigot

★★★★	
<b>Bredin Prat</b>	Olivier Puech, Nicolas Laurent, Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
<b>Bremond &amp; Associés</b>	Guilhem Bremond, Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli
<b>Clifford Chance</b>	Reinhard Dammann
<b>DLA Piper</b>	Pierre-Alain Bouhenic, David Chijner, Noam Ankri
<b>Gide Loyrette Nouel</b>	Gabriel Sonier, Caroline Texier, Eric Cartier-Millon
<b>Orrick Rambaud Martel</b>	Saam Golshani, Diane de Moüy, Alexis Marraud des Grottes, Hervé Kensicher, Jean-Pierre Martel, Amaury de Feydeau
<b>PLM Avocats</b>	Patricia Le Marchand, Fabienne Goubault
<b>White &amp; Case</b>	Céline Domenget-Morin, Raphaël Richard, Nathalie Nègre-Eveillard, François Leloup

★★★	
<b>Altana</b>	Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi
<b>AyacheSalama</b>	Olivier Tordjman, Denis Salama, Alain Levy, Bernard Ayache, Gwenaëlle de Kerviler, Sandrine Benaroya
<b>Brunswick Société d'Avocats</b>	Serge Pelletier, Philippe Brunswick
<b>Dethomas Peltier Kopf Juvigny</b>	François Kopf
<b>Fieldfisher</b>	Bruno Paccioni, Hélène Lefebvre
<b>Fuchs Cohana Reboul &amp; Associés</b>	Timothée Gagnepain
<b>Hogan Lovells</b>	Cécile Dupoux
<b>Lantourne &amp; Associés</b>	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
<b>Paul Hastings</b>	Lionel Spizzichino
<b>Racine</b>	Laurent Jourdan, Barna Evva, Emmanuel Laverrière, Antoine Diesbecq
<b>SEH Legal</b>	Sandra Esquivá-Hesse, Jérôme Barbier
<b>Théron &amp; Associés</b>	Christophe Théron
<b>Veil Jourde</b>	Georges Jourde, Pierre-François Veil, Bertrand Chauchat, Nassim Ghalimi, Yankel Bensoussan

★★	
<b>Aramis</b>	Nicolas Morelli
<b>CMS Bureau Francis Lefebvre</b>	Alexandre Bastos, Daniel Carton
<b>Dentons</b>	Nicolas Theys
<b>DS Avocats</b>	Martine Zervudacki-Farnier, Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia
<b>FTPA</b>	Serge-Antoine Tchekhoff, Edouard Fabre, Rajeev Sharma Fokeer, Robert Corcos, Bruno Robin, Coralie Oger
<b>Gibson Dunn</b>	Benoît Fleury, Jean-Philippe Robé, Bernard Grinspan
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Bruno Basuyaux, Régis Oréal, Clément Dupoirier
<b>JeanetetAssociés</b>	Nicolas Partouche, Thierry Brun, Paul Cocchiello, Yvon Dréano, Vincent Netter, Anne Toupenay-Schueller
<b>Jones Day</b>	Laurent Assaya
<b>Lamy Lexel</b>	Edouard Bertrand
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Hervé Diogo Amengual, Xavier Farde, Etienne Gentil, Lionel Dechmann
<b>Mayer Brown</b>	Jean-Philippe Lambert, Xavier Jaspar, Laurent Borey, Benjamin Homo, Erwan Heurtel, Patrick Teboul, Thomas Philippe
<b>Nabarro &amp; Hinge</b>	Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, David Lussigny
<b>Poulain &amp; Associés</b>	Jean-Paul Poulain, Jean-Charles Barbaud, Edouard Bloch
<b>Renaud Thominette Vignaud &amp; Reeve</b>	Jason Reeve
<b>Shearman &amp; Sterling</b>	Pierre-Nicolas Ferrand
<b>Simon Associés</b>	Jean-Charles Simon, Stéphane Cavet, David Pitoun
<b>Stephenson Harwood</b>	Patrick Mousset, Barthélémy Cousin

★	
<b>August &amp; Debouzy</b>	Pierre-Charles Ranouil, David Malamed, Marie Danis, Laurent Cotret
<b>Axten</b>	Lionel Hanachowicz, Annie David
<b>Bersay Associés</b>	Yves Ardaillou, Frédéric Flatrès
<b>Blowin Avocats</b>	Bertrand Biette, Laïd Estelle Laurent
<b>Claisse &amp; Associés</b>	Ludovic Landivaux
<b>Cornet Vincent Ségurel</b>	Jean-François Puget, Alexandre Cornet, Thomas Deschryver, Sébastien Harel
<b>Eversheds</b>	Antoine Martin, Rémi Kleiman, Sophie Perus
<b>Granrut</b>	François Le Roquais, Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher
<b>Latournerie Wolfrom &amp; Associés</b>	Julien de Michele, Chantal Cordier-Vasseur
<b>Lexcase</b>	Amaury Dumas-Marze, Guillaume Pierson
<b>Marvell</b>	Philippe Berteaux
<b>Nova Partners</b>	Olivier Nett, Stéphanie Rousset Rouvière
<b>Pinsent Masons</b>	Pierre Forget, Pierre François
<b>Sekri Valentin Zerrouk</b>	Jean-Marie Valentin, Sylvain Paillotin
<b>Simmons &amp; Simmons</b>	Jean-Yves Marquet, Thierry Gontard
<b>Taylor Wessing</b>	Benoît Goulesque-Monaux, Alfred Fink

Les cabinets ayant une pratique reconnue en prévention des difficultés et en renégociation de dette mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'Option Droit & Affaires (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Baker & McKenzie  
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton  
Coblence & Associés

De Gaulle Fleurance & Associés  
Freshfields Bruckhaus Deringer  
Hughes Hubbard & Reed

Kramer Levin  
UGGC Avocats

# Restructuring : l'année des boutiques

**Marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur les faillites en juillet, l'année 2014 a encore fourni aux professionnels du restructuring un volume conséquent de dossiers. En procédures collectives comme en phases préventives, les équipes n'ont pas compté leurs heures. Dans ce contexte, l'année a été marquée par l'ouverture de plusieurs boutiques spécialisées. Ce modèle semble donc s'affirmer année après année, mais les grands cabinets réputés en la matière maintiennent néanmoins leur niveau d'excellence. Si certaines structures montent en puissance, la hiérarchie n'en est pas pour autant bouleversée.**

Encore une fois, l'année 2014 aura été éprouvante pour les spécialistes du restructuring. En procédures collectives comme en phases préventives, les dossiers se sont accumulés tout au long de l'année sur les bureaux des professionnels de la matière, qui ont dû composer avec les nouvelles règles introduites par l'ordonnance du 12 mars 2014, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Création de la sauvegarde accélérée, extension du privilège de new money, mise en place du prépack cession... ces nouveaux outils ont été utilisés à plusieurs reprises au cours des derniers mois.

En procédures collectives, les avocats ont eu à traiter des dossiers de tailles très significatives, parmi lesquels Ascometal, FagorBrandt, Altia, Partouche et plus récemment SNCM. Sur ces cas particulièrement techniques, les spécialistes reconnus de la pratique se sont une nouvelle fois imposés. C'est le cas de **Weil Gotshal & Manges** qui est intervenu sur tous les grands dossiers. L'équipe de Jean-Dominique Daudier de Cassini et Philippe Druon s'est d'ailleurs étoffée avec la cooptation de Fabienne Beuzit au rang d'associé en janvier 2015.

La concurrence entre les grandes firmes et les cabinets de niche a été vive, comme le révèlent nos classements. Si les équipes des cabinets pluridisciplinaires comme **Linklaters** ou **Bredin Prat** peuvent s'appuyer sur les associés des autres pratiques (droit social, financement, contentieux, fiscal) pour couvrir toutes les problématiques de leurs clients, les cabinets ultra-spécialisés misent quant à eux sur leur approche technique par des équipes à taille humaine dont les honoraires restent mesurés. Le succès de ces boutiques ne se dément pas, à l'image de **Santoni & Associés** qui continue de figurer parmi les

meilleurs cabinets de la place en restructuring, **Bremont & Associés**, **Théron & Associés**, **SEH Legal** ou encore **PLM Avocats**, dont la fondatrice Patricia Le Marchand a accueilli en janvier dernier sa première associée en la personne de Fabienne Goubault, qui exerçait auparavant chez Genet Colboc Goubault, pour développer une clientèle internationale d'actionnaires et de repreneurs. «Nous ne pouvons que nous réjouir du travail accompli par le cabinet, sans lequel la restructuration de notre groupe n'aurait pas abouti. Professionnalisme, technicité (la restructuration n'a aucun secret pour Patricia Le Marchand), sérieux, mais aussi excellent relationnel, enthousiasme et énergie... la liste de ses qualités est longue !», témoigne un client du cabinet. Mais le cabinet de niche ayant le plus marqué l'année est sans aucun doute **Lantourne & Associés**. Créé en mars 2014, il s'est imposé en quelques mois comme un acteur incontournable du marché du restructuring, et plus particulièrement des procédures collectives. Son cofondateur, Maurice Lantourne, a été nommé avocat de l'année par ses confrères (voir pages 44 à 46).

Une nouvelle boutique a également intégré nos classements cette année : **Blowin Avocats**. Fondé en septembre 2014 par l'ancienne équipe restructuring de Bird & Bird composée de Bertrand Biette et Laïd Estelle Laurent, le cabinet affiche déjà un beau volume de dossiers.

Compte tenu de la situation de l'économie française, le développement de ces cabinets de niche n'empêche pas les grandes structures d'accroître leur activité. Ainsi, **Gide Loyrette Nouel**, qui avait accueilli Gabriel Sonier et Caroline Texier en mars 2014, a retrouvé une

équipe restructuring d'excellence un an après le départ d'Olivier Puech pour Bredin Prat. Sur les plus hautes marches de notre classement en procédures collectives, **Clifford Chance, Poulain & Associés** et **Hogan Lovells** confirment cette année encore leur réputation. Et le cabinet **Racine**, rejoint par Laurent Jourdan et Barna Evva en avril 2013, progresse d'une catégorie, signe de la montée en puissance de leur pratique. «Nous avons été particulièrement satisfaits des services de ce cabinet qui allie compétence technique, approche pragmatique et connaissance des intervenants du secteur traité», se réjouit un de ses clients. Il en va de même pour François Kopf, chez **Dethomas Peltier Kopf Juvigny**, dont la pratique ne cesse de progresser.

A noter également la belle activité de **Dentons**, qui a recruté en septembre dernier Nicolas Theys et son équipe, en provenance de King & Wood Mallesons. Le classement ne prend en compte que ses quatre mois d'activité au sein de son nouveau cabinet, mais celle-ci se révèle prometteuse pour 2015. «J'ai suivi l'équipe de Nicolas Theys arrivée chez Dentons il y a quelques mois car j'ai toujours eu plaisir à travailler avec eux», indique l'un des fidèles clients de l'associé.

### Quel avenir pour les spécialistes de la dette LBO ?

En matière de prévention des difficultés et renégociation de dette, les cabinets anglo-saxons continuent de s'imposer. L'équipe d'**Ashurst**, qui s'est agrandie avec la cooptation de Stéphanie Corbière en qualité d'associée, est encore intervenue sur les plus importantes renégociations de dette LBO de l'année, comme Vivarte côté débiteur, ou JOA côté créanciers. Un de ses clients affirme : «Pour le droit des faillites, Jean-Pierre Farges est de très loin parmi les meilleurs avocats de la place. Il est capable d'anticiper les étapes d'une transaction et les principaux risques dès le début, ce qui permet de construire une stratégie de négociation efficace. En financement, Laurent Mabilat possède une très grande expérience de négociation des contrats, ce qui lui permet généralement d'obtenir les points importants pour ses clients.»

Très en vue également ces derniers mois, Alexandra Bigot chez **Willkie Farr & Gallagher**, Céline Domenget-Morin qui dirige l'équipe de **White & Case**, ou encore Noam Ankri et David Chijner arrivés en septembre 2013 chez **DLA Piper**.

Du côté des cabinets français, **De Pardieu Brocas Maffei**, dont l'équipe est menée par Philippe Dubois, continue d'être une référence pour assister les créanciers dans les dossiers techniques, malgré la disparition soudaine de Jacques Henrot en septembre dernier.

«Philippe Dubois connaît et s'adapte parfaitement aux préoccupations des banques dans les restructurations significatives et complexes. Son excellence relationnelle et sa parfaite connaissance des divers intervenants en font un professionnel incontournable du métier», souligne un client d'une grande banque.

La plupart de ces cabinets ont traité beaucoup de dossiers de renégociations de dette LBO depuis le début de la crise en 2008. Et bon nombre de professionnels estiment que l'essentiel de ces dossiers a été traité (parfois plusieurs fois) et que le flux devrait se tarir dans les prochains mois. Reste à savoir si les spécialistes des renégociations de dette sauront s'imposer sur les dossiers impliquant des restructurations davantage opérationnelles.

### Les équipes s'étoffent

Crise persistante oblige, les cabinets d'avocats continuent de chercher à se doter de nouvelles compétences en restructuring. En conséquence, les mouvements et cooptations ont encore été nombreux cette année sur le marché.

Le cabinet **Axten** a accueilli Annie David en novembre 2014, qui exerçait précédemment chez Ribeyre David & Associés. Ludovic Landivaux a quitté Pardo Boulanger & Associés, pour créer la pratique restructuring du cabinet **Claisse & Associés**, qui intègre nos classements cette année. Dans ce cabinet spécialisé en droit public, il développera notamment son expertise pour les institutions publiques. Ses clients ne cachent pas leur satisfaction du nouvel associé. «Son travail a été un condensé de connaissances juridiques, bien sûr, mais également de diplomatie, de souplesse et de fermeté, avec un esprit de synthèse très efficace, qui ont été indispensables à la résolution de notre dossier. Sans ce "partenaire", nous n'aurions sans doute pas atteint notre objectif», relate l'un d'entre eux.

Poulain & Associés a, pour sa part, recruté Edouard Bloch en tant qu'associé, en provenance de Wilhelm & Associés. Face à l'afflux de dossiers, les promotions internes ont également été nombreuses, à l'image de **JeantetAssociés** qui a hissé au rang d'associés Vincent Netter et Anne Toupenay Schueller, au sein de l'équipe pilotée par Nicolas Partouche. Pour pallier le départ de Philippe Hameau chez Norton Rose Fulbright, **Orrick Rambaud Martel** a coopté Amaury de Feydeau, tandis que Jean-Charles Gancia est devenu associé dans l'équipe réputée de Martine Zervudacki-Farnier chez **DS Avocats**.

Alors que les dossiers à traiter pourraient être moins nombreux dans les prochains mois, aux dires des professionnels, les cabinets s'équipent pour défendre leurs parts de marché. ■■ Florent Le Quintrec

## Classement des cabinets d'avocats en plans sociaux et contentieux collectifs afférents

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>August &amp; Debouzy</b>	Emmanuelle Barbara, Fabienne Haas, Philippe Durand, Marie-Hélène Bensadoun, Virginie Devos, Eric Manca, Catherine Le Manchec
<b>Bredin Prat</b>	Pascale Lagesse
<b>Capstan</b>	Frédéric Aknin, Guillaume Bordier, Pascal Lagoutte, Alexandra Lorber Lance, Sandrine Losi, Aurélien Louvet, Jean-Michel Mir, Thomas Salome, Antoine Sappin, Bruno Serizay, Arnaud Teissier, Anne-Bénédicte Voloir
<b>Chassany Watrelot &amp; Associés</b>	Jérôme Watrelot, Elisabeth Graujeman, Philippe Chassany, Juliette Pouyet, Jean Martinez, Laurence Cohen, Julia Pettex-Sabarot, Julien Boucaud-Maitre, Hélène Guillot, Sébastien Poncet
<b>CMS Bureau Francis Lefebvre</b>	Jean-Claude Anisten, Ghislain Beure d'Augères, Raphaël Bordier, Pierre Bonneau, Nicolas Callies, Nicolas de Sevin, Vincent Delage, Alain Herrmann, Laurent Marquet de Vasselot, Rodolphe Olivier, Thierry Romand, Marie-Pierre Schramm, Pierre-Jean Sinibaldi
<b>Flichy Grangé Avocats</b>	Hubert Flichy, Joël Grangé, Marine Conche, Florence Aubonnet, Olivier Kress, Stéphanie Guedes da Costa, Stéphanie Dumas, Charlotte Michaud, Jeannie Crédoz-Rosier
<b>Fromont Briens</b>	Jean-Martial Buisson, Jean-Sébastien Capisano, Philippe Clément, Benjamin Desaint, Grégory Chastagnol, Jean-Baptiste Allanic, Hugues Pelissier, Marie-Laurence Boulanger, Cyrille Franco, Carole Codaccioni, Guillaume Desmoulin, Laurence Chrébor, Jean-Jacques Fournier, Julie Béot-Rabiot, Anne Le Quinquis
<b>Proskauer Rose</b>	Yasmine Tarasewicz, Béatrice Pola

★★★★	
<b>Clifford Chance</b>	François Farmine
<b>Dechert</b>	Philippe Thomas
<b>Dentons</b>	Julie Caussade, Katell Déniel-Allioux, Frédérique Meslay-Caloni, Aurélie Fournier
<b>Dupiré &amp; Associés</b>	Florence Achir, Rémi Dupiré
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Emmanuel Bénard, Gwen Senlanne
<b>Gide Loyrette Nouel</b>	Baudouin de Moucheron, Aurélien Boulanger, David Jonin, Foulques de Rostolan, François Vergne, Guillaume Navarro
<b>Hogan Lovells</b>	Dominique Mendy, Jean-Marc Albiol, Lorelei Gannat, Thierry Meillat, Muriel Pariente
<b>JeanetetAssociés</b>	Patrick Thiebart, Jean Néret, Déborah David, Olivier Angotti
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Agnès Cloarec-Mérendon, Matthias Rubner

★★★	
<b>Allen &amp; Overy</b>	Claire Toumieux
<b>Altana</b>	Pierre Lubet, Caroline André-Hesse, Marianne Franjou, Michael d'Allende
<b>Bird &amp; Bird</b>	Benjamine Fiedler, Alexandra Stocki
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Florence Dupont-Fargeaud, Philippe Rozec
<b>DLA Piper</b>	Bijan Eghbal, Philippe Danesi, Marine Gicquel, Jérôme Halphen
<b>Eversheds</b>	Philippe Desprès, Déborah Attali
<b>Linklaters</b>	Lionel Vuidard
<b>Paul Hastings</b>	Deborah Sankowicz, Stéphane Henry
<b>Racine</b>	Frédéric Broud, Alain Ménard, Carla Di Fazio-Perrin
<b>Raphaël Avocats</b>	Isabelle Ayache, Marion Ayadi, Philippe Rogez
<b>Vaughan Avocats</b>	Bruno Courtine, Alexis Moisand, Fabrice Perruchot, Aude Serres van Gaver
<b>White &amp; Case</b>	Alexandre Jaurett

★★	
<b>Bignon Lebray</b>	Antoine Benoit, Jérémie Boubliil, Bertrand Debosque
<b>CGR Legal</b>	Alexandre Bensoussan
<b>Coblence &amp; Associés</b>	Elisabeth Laherre, Catherine Davico-Hoarau, Martine Riou
<b>EY Société d'Avocats</b>	Roselyn Sands, Anne-Elisabeth Combes, Laurent-Paul Tour
<b>Hughes Hubbard &amp; Reed</b>	Nadine Voisin, Christian Belloin, Thierry Brézillon,
<b>Jones Day</b>	Emmanuelle Rivez-Domont, Jean-Michel Bobillo
<b>Marvell</b>	Serge Wilinski, François Alembret
<b>Scotto &amp; Associés</b>	Myriam de Gaudusson
<b>Sekri Valentin Zerrouk</b>	Emilie Meridjen, Jean-Marie Valentin

★	
<b>Bersay Associés</b>	Nathalie Cerqueira
<b>Cornet Vincent Ségurel</b>	François Xavier Michel, Hélène de Saint Germain, Marie-Aude de Monaghan, Laurence Tardivel, Bertrand Salmon, Anne-Sophie Fleury, Anne-Sophie Le Fur-Leclair
<b>Granrut</b>	Valérie Meimoun-Hayat
<b>Kahn &amp; Associés</b>	Sophie Binder
<b>Lamy Lexel</b>	Béatrice Chaine, Isabelle Jaulin Grellier
<b>Mayer Brown</b>	Laurence Dumure Lambert *
<b>McDermott Will &amp; Emery</b>	Jilali Maazouz
<b>MGG Legal</b>	Marijke Granier-Guillemarre, Loïc Héron
<b>Moisand Boutin &amp; Associés</b>	Christine Hillig-Poudevigne, Sophie Lemaître
<b>Pinsent Masons</b>	Jean-François Rage
<b>Reinhart Marville Torre</b>	Catherine Broussot-Morin
<b>STC Partners</b>	Etienne Pujol

\* Laurence Dumure Lambert a quitté Mayer Brown en février 2015 pour rejoindre Fieldfisher

Les cabinets ayant une pratique reconnue en plans sociaux et contentieux collectifs afférents mais **n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires** (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Actance  
Baker & McKenzie  
Barthélémy Avocats  
CVML  
DAEM Partners  
De Gaulle Fleurance & Associés  
Dupuy & Associés  
Fidal

Franklin  
FTPA  
Galion  
GGV  
Herbert Smith Freehills  
Hoche Société d'Avocats  
Lefèvre Pelletier & associés  
Lerins Jobard Chemla Avocats

**Nova Partners**  
Poulain & Associés  
Simmons & Simmons  
Simon Associés  
Taylor Wessing  
UGGC Avocats



# Social : une adaptation permanente

**Déjà affectés par la loi LSE de juin 2013, les avocats en droit social ont dû ces derniers mois s'adapter à de nouvelles réformes et en attendent d'autres pour 2015. Ces changements incessants n'ont pas pour autant freiné leur activité en matière de plans sociaux et contentieux ces derniers mois.**

Une avalanche de réformes ! Les avocats en droit social commençaient à peine à se faire la main sur la loi de sécurisation de l'emploi (LSE) du 14 juin 2013 que, déjà, le gouvernement faisait passer de nouveaux textes affectant leur pratique, et annonçait encore d'autres lois à venir. Ces derniers mois, les spécialistes du droit social ont dû digérer d'abord la loi «Florange» du 29 mars 2014, puis la loi «Hamon» du 31 juillet 2014. La première est vivement critiquée, tant elle se révèle floue sur la notion de fermeture de site, qui impose la recherche d'un repreneur. La seconde, qui prévoit notamment l'obligation pour les dirigeants d'entreprises de moins de 250 salariés de prévenir ces derniers en cas de cession afin qu'ils puissent formuler une offre, pourrait provoquer un certain nombre de contentieux, aux dires des avocats. Et ces professionnels n'auront droit à aucun répit, puisqu'un nouveau texte se profile avec la loi «Macron». Celle-ci prévoit notamment de clarifier les critères d'ordre de licenciements et de réformer la justice prud'homale.

## Des restructurations sociales toujours plus complexes

Dans ce contexte, les avocats doivent constamment adapter leur pratique pour garantir à leurs clients la mise en œuvre effective des plans sociaux et affronter une administration de plus en plus exigeante sur le contenu des PSE au regard de la situation économique du pays. Et selon eux, l'année 2015 sera tout aussi active que 2014 en matière de licenciements.

Au sortir d'une année aussi mouvementée, plusieurs cabinets d'avocats ont affirmé leur excellence dans l'appréhension d'un droit social en constante mutation, à commencer par les cabinets de niche. **Capstan**, notamment, a su offrir des prestations appréciées par ses clients. «Le niveau de conseil du cabinet a été très bon, à la fois sur le plan juridique et sur le plan pragmatique. Guillaume Bordier et son équipe savent proposer des solutions qui vont au-delà de la réponse juridique pure. Ils font preuve d'une bonne compréhension des enjeux, en plus d'un très bon relationnel avec le client», témoigne l'un d'entre eux. **Fromont Briens**, qui a encore renforcé en janvier son équipe d'associés déjà très fournie avec les cooptations de Géraldine Bœuf et de Cécilia Arandel, a traité pas moins

d'une cinquantaine de dossiers de restructuration sociale en 2014.

On notera par ailleurs la belle activité de **Clifford Chance**. «François Farmine est de mon point de vue l'un des meilleurs en matière de droit social sur la place de Paris. C'est un avocat brillant et pragmatique, qui sait s'entourer de bons collaborateurs et manager une équipe d'une manière agréable et non stressante, et ce dans un environnement qui l'est par nature», vante un client du cabinet. L'équipe de **Freshfields Bruckhaus Deringer** menée par Emanuel Bénard a également su s'imposer auprès grands clients français et internationaux dans le cadre de dossiers complexes. Le DRH d'une grande entreprise française apprécie dans le cabinet «l'excellence professionnelle, la très bonne maîtrise du droit et de la jurisprudence, le haut niveau de qualité de services. L'équipe est très réactive, à l'écoute du client et dispose d'une forte capacité de travail et de réponse dans des délais courts.» **JeantetAssociés** a pour sa part connu une année très active, bénéficiant de son expertise réputée en matière de gestion sociale des procédures collectives.

## Les cabinets continuent de renforcer leur pratique sociale

Certains associés ayant récemment rejoint une nouvelle structure pour diriger la pratique ont développé en quelques mois une activité prometteuse. C'est le cas de Claire Toumieux, qui a rejoint **Allen & Overy** en janvier 2014 en provenance de Flichy Grangé Avocats, ou encore de Lionel Vuidard, passé de Latham & Watkins à **Linklaters** à la même période.

A l'instar des années précédentes, les mouvements d'associés ont été nombreux ces derniers mois. **De Pardieu Brocas Maffei** a notamment accueilli en novembre dernier Philippe Rozec, venu de chez Praxes Avocats avec ses collaborateurs. **MGG Legal** a de son côté recruté Loïc Héron et son équipe qui exerçaient précédemment chez Lexcom, tandis que **STC Partners** a relancé sa pratique sociale avec l'arrivée d'Etienne Pujol en octobre 2014 en provenance de Granrut. L'élargissement des équipes par cooptations s'est également poursuivi comme chez **Vaughan Avocats** qui a hissé Aude Serres van Gaver au rang d'associée, de même que **Moisand Boutin & Associés** avec la promotion de Sophie Lemaître. ■■

Florent Le Quintrec

## Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients,
2. entretien avec chacune des équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. enquête auprès des acteurs émérites du secteur,
5. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

### Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

### Entretien avec chacune des équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale s'entretient avec chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

### Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré.

Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

### Enquête auprès des acteurs émérites du secteur

Une enquête est également menée auprès des acteurs émérites du secteur (fonds d'investissements et de retournement, experts financiers, administrateurs judiciaires, juges consulaires, banques d'affaires et conseils financiers...). Ils nous font ainsi bénéficier de leurs connaissances sur le marché des cabinets d'avocats, nous permettant de confronter et confirmer nos opinions et informations.

### Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

**Classements :** Nos classements couvrent la période de janvier 2014 à janvier 2015. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique. Le tableau des procédures collectives comporte les dossiers de sauvegardes, de redressements et de liquidations judiciaires. Le tableau de prévention des difficultés et de renégociation de dette ne fait état que des procédures amiables.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques : Qualité de la prestation délivrée / Diligence / Implication de l'équipe auprès du client**
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprise, administrateur judiciaire...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**